Nutzungshinweise:

Diese Druckansicht dient nur zu Arbeitszwecken. Zitieren Sie ggf. direkt die digitale Edition.
Dieses Werk ist lizenziert unter einer Creative Commons Namensnennung - Nicht-kommerziell - Weitergabe unter gleichen Bedingungen 4.0 International Lizenz.

Zitiervorschlag:

Octave Van Suetendael an Karl Marx in London. Brüssel, Samstag, 20. Juli 1872. In: Marx-Engels-Gesamtausgabe digital, hg. v. der Internationalen Marx-Engels-Stiftung. Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Berlin. URL https://megadigital.bbaw.de/briefe/detail.xql?id=M0184151

Octave Van Suetendael an Karl Marx in London. Brüssel, Samstag, 20. Juli 1872

Laspalas, Clara (Fremdsprachliches Lektorat)
Lindenberg, Thomas (Bearbeitung)
Lura, Caroline (Bearbeitung)

Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften (BBAW) Marx-Engels-Gesamtausgabe

Handschrift: RGASPI f. 21 op. 1 d. 165/11
Handschriftenbeschreibung:

Soweit aus der s/w-Fotokopie zu ersehen ist, besteht der Brief aus einem Bogen Papier. Van Suetendael hat alle vier Seiten vollständig beschrieben.

Archivsignatur des Moskauer Marx-Engels-Instituts (IMĖ) auf allen beschriebenen Seiten: „RJ 215a–d“.

Erstveröffentlichung: in russischer Übersetzung: Гаагский конгресс Первого Интернационала, 2–7 сентября 1872 г. Москва 1972. S. 321/322.
in englischer Übersetzung: The Hague Congress of the First International, September 2–7, 1872. Reports and Letters. Moscow 1978. S. 388/389.
in der Sprache des Originals: Documents relatifs aux militants Belges (1986). S. 216/217 (unbekannter Empfänger).

Absender: Octave Van Suetendael
Schreibort: Brüssel
Schreibdatum: 1872-07-20

Empfänger: Karl Marx
Empfangsort: London

| Bruxelles le 20 Juillet 1872

CherCitoyen,

Je n’ai que le temps de vous faire une bien courte lettre aujourd’hui[.] Mes occupations personnelles ne me permettent pas de consacrer tout le temps que je voudrais aux choses concernant la Société.

Tout ce que je puis vous dire[,] c’est que le Congrès des Sections Belges a rejeté la mesure qui lui était proposée (suppression du Conseil général)[;] je n’ai pas pu assister aux débats[,] mais je compte acheter l’Internationale[a] qui doit en donner un compte rendu.

Nos séances ont maintenant lieu le Dimanche soir. Nous devons nommer sous peu un délégué pour le Congrès de la ~~*Haie*~~ Haye[;] quand nous l’aurons nommé, je vous en informerai et je vous dirai en même temps quel est l’individu.

Je suis presque certain ~~*que il*~~ qu’il sera encore un non ouvrier. Nous sommes en quelque sorte forcés de le subir.

Le Conseil général ne pourrait-il pas[,] au Congrès prochain[,] répartir des timbres car il est plus que temps que tous les membres | de l'Internationale[b] soient munis d'un timbre ou [d']une carte qui serait connue de toutes les Sections. Le système que nous pratiquons aujourd'hui ne peut pas continuer, car cela donne lieu à des choses très désagréables, car dernièrement à la grande manifestation ouvrière de New York un de mes amis s'est trouvé à côté d'un individu qui avait été expulsé de l'Internationale de Bruxelles à cause de sa grande amoralité: il avait ici volé et vécu d'une Maison de Débauche. Cela peut arriver tous les jours et vous comprendrez facilement qu'un ouvrier honnête ne se soucie pas de se trouver en compagnie d'individus de ce genre.

Je voudrais à ce propos vous soumettre une idée qui certainement n'est pas neuve, mais que l'on ne pratique pas: ne pourrait-on pas faire pour les membres de l'Internationale des sortes de passeports qui constateront que le porteur a quitté son pays en honnête homme[,] et les faire de telle sorte qu'il serait très difficile de les falsifier. | Cela offirait aussi bien plus de garantie aux sections qui reçoivent des voyageurs, qui souvent ne sont munis de rien, qui puisse établir que ce sont des vrais membres de l'Internationale et d'honnêtes gens. Ce que je vous disais relativement à mon ami de New York s'est présenté dans à peu près les mêmes conditions à Paris avec cette différence que Paris ne voulait pas se fier à celui-ci, n'étant pas assez sûr d'avoir affaire à un membre de l'Internationale.

Je vous [ai] dernièrement parlé d'une fédération ouvrière qui se fondait à Bruxelles. Je crois ~~*que avant*~~ qu'avant peu[,] j'aurais le plaisir de vous annoncer sa complète formation. Je vous ferai tenir un règlement et verrais malheureusement que si nous avions d'autres hommes dans la Section Bruxelloise, nous serions avant peu une des plus belles sections de l'Europe. Ce ne sont pas les principes de l'Internationale qui répugnent aux ouvriers, mais bien les hommes qui ont par leur influence organisé les choses de telle façon qu'il est impossible | aujourd'hui de les remplacer; la désorganisation est complétée, il y a quelque temps la Section Bruxelloise avait abandonné la direction du Conseil fédéral aux représentants de chaque société fédérée, elle avait en cela été obligée, car toutes les sociétés se retiraient et étaient isolées, elle n'a pas aussitôt fait cela, que toutes les sociétés se réunissent et forment la fédération que vous savez – et cela quand ils ont vu qu'ils seraient affranchis de la domination de ces quelques hommes. Nous avons même bien combattu pour que le règlement ne contenait rien à l'adresse de l'Internationale: pour éviter les influences de tel ou tel individu, la fédération a admis que le Bureau de la Chambre fédérale qui se compose de 3 délégués de chaque association, que ce Bureau serait composé de 3 délégués d'une association, et que 3 mois en trois mois les délégués d'une autre société les remplaceront. De cette façon on est appelé tous à tour de rôle à faire l'administration.

Salut cordial.

O. V. Suetendael

Rue t'Kint 25.

Erläuterungen

a) L'Internationale

b) Internationale Arbeiter-Assoziation (IAA) / International Workingmen's Association (IWA) / Association Internationale des Travailleurs (AIT)

Kritischer Apparat